

exprimé en ce sens—que la presse devrait avoir les deux éditions des *Débats*. J'admets parfaitement que les rapports non révisés des discours sont quelques fois entachés d'erreurs ; mais je dois payer ce tribut au personnel du *Hansard* : que les rapports, dans l'ensemble et en moyenne, sont remarquablement bons ; que dans mon opinion, ils sont infiniment meilleurs que n'importe quels rapports que pourrait obtenir aucun journal envoyant ici des sténographes à ses frais ; et que, par conséquent, ils donnent sur ce qui se passe en Chambre, un récit infiniment plus correct que tout ce qu'aucun journal du pays pourrait obtenir si l'on retranchait la distribution quotidienne des rapports non révisés.

Voilà pourquoi je suis fortement d'opinion qu'il faut continuer la distribution quotidienne des rapports, que je considère comme les seuls moyens de mettre la presse en état de commenter avec intelligence, et au temps où les commentaires sont nécessaires, ce qui se passe dans cette Chambre. Nous savons tous que les volumes reliés ne sont pas livrés avant le milieu de l'été, et à cette époque, les commentaires des journaux sur ce qui se passera cette semaine ou dans les quelques semaines suivantes, seront très insipides.

Il est de la plus haute importance, pour les besoins de la discussion, que les journaux obtiennent les meilleurs rapports possibles des discours, aussitôt après qu'ils ont été prononcés.

Quant à la proposition de retrancher trois exemplaires à chaque député de la Chambre afin de fournir trois volumes à la presse, je ne suis pas disposé à abonder dans le sens du comité. Je n'ai pas trouvé que j'avais trop des cinq exemplaires que j'ai reçus cette année pour répondre aux demandes qu'on m'a adressées. Je ne pense pas qu'aucun député dise qu'il a eu quelque difficulté à placer ses quatre exemplaires supplémentaires. Nous avons tous non seulement des institutions qui devraient posséder un recueil de ce genre, mais dans presque chaque comté il y a des directeurs de l'opinion qui devraient pareillement avoir ce recueil pour pouvoir prendre leurs déterminations et aider à la formation des opinions politiques dans leur voisinage. S'il est nécessaire de faire des retranchements quelque part pour fournir des exemplaires reliés à la presse, je crois qu'on peut pratiquer ces économies dans la publication d'autres documents dont nous sommes inondés et dont un grand nombre sont de peu d'intérêt général. Plusieurs de ces documents, dont la publication coûte très cher au public, offrent très peu d'intérêt, et dans beaucoup de cas ils intéressent seulement les députés d'une partie du pays. On pourrait opérer assez de retranchements dans cette direction, non seulement pour donner à la presse des volumes reliés du *Hansard*, mais pour nous procurer un bien plus grand nombre de rapports d'intérêt général, ce dont j'aurai une nouvelle occasion de parler.

M. HESSON : Pour une fois, je suis très heureux d'approuver l'opinion émise par l'honorable député de Elgin-Ouest (M. Casey). Sans doute le rapport exprime le sentiment des journaux qui ont des représentants ici ; mais il y a un grand nombre de journaux qui n'en ont pas et qui sont importants dans les différents comtés où ils sont publiés. L'ouvrage du personnel des sténographes est certainement bien amélioré, comparé à celui dont j'ai eu connaissance dans les premières années que j'ai passées en cette Chambre. Je pense que les rapports sont généralement corrects, et que s'il y a des erreurs qui valent la peine qu'on en parle, les députés peuvent les corriger afin qu'elles ne se trouvent pas dans le volume relié. Quant à la distribution des cinq exemplaires accordés à chaque député, l'année dernière, je m'accorde parfaitement à dire avec l'honorable député de Elgin-Ouest, que nous n'avons pas eu beaucoup de difficulté à les placer et que nous aurions pu en distribuer beaucoup plus. J'ai pu placer un de ces exemplaires dans la salle de lecture de l'Institut des Artisans, un autre dans la salle de lecture du chemin de fer le Grand-Tronc ; j'en ai gardé un pour moi, et j'ai donné les autres

M. CASEY

à tous les principaux journaux de mon comté. Je ne puis comprendre pourquoi le comité veut nous donner deux exemplaires reliés au lieu de cinq. J'aimerais mieux recevoir un seul volume plutôt que deux. Si nous recevons cinq exemplaires, je puis en donner quatre aux institutions et aux journaux du comté, mais je ne saurais que faire avec un seul exemplaire supplémentaire. Il vaudrait mieux laisser les choses comme elles sont à présent.

M. SOMERVILLE (Brant) : Le changement relatif à la distribution des *Débats* a été fait dans le comité à ma demande. J'ai eu occasion l'été dernier de consulter un certain nombre de journalistes d'Ontario, et d'après les opinions qu'ils ont exprimées, je suis convaincu que le changement proposé rencontrera leur approbation. Les exemplaires des *Débats* qui sont censés être envoyés chaque jour de la Chambre ne le sont pas ; mais il arrive souvent que les journaux les reçoivent par paquets de cinq ou six.

Les différents journaux d'Ontario, d'après moi, ont plus particulièrement besoin des rapports parlementaires que publient les principales feuilles quotidiennes. Les journalistes auxquels on expédie par feuilles détachées la première édition des *Débats*, non-seulement reçoivent des rapports incorrects qu'on ne peut citer par la suite comme autorités, mais ils ne reçoivent pas l'index, et conséquemment, s'ils désirent relier les *Débats* à la fin de la session, il arrive qu'ils n'ont pas la version authentique des rapports, et qu'ils n'ont pas un index, au moyen duquel ils pourraient référer à un discours quelconque dans le volume.

Je crois que dans l'intérêt des journaux, le changement suggéré est excellent, et je suis convaincu qu'il rencontrera l'approbation des neuf dixièmes des éditeurs de journaux dans le Canada.

L'édition quotidienne des *Débats* qui leur est adressée, ne leur est actuellement d'aucune utilité pratique, tandis que les volumes reliés rendraient un grand service, surtout à l'époque des élections.

Le changement, je le répète, est désirable pour les journalistes.

Si la Chambre préfère donner l'édition quotidienne et des copies révisées, les journalistes ne s'y objecteront pas ; mais s'il y a à choisir entre l'édition quotidienne des feuilles détachées et le volume relié, les neuf dixièmes des journaux préféreront obtenir des volumes reliés à la fin de la session.

M. MITCHELL : J'ai écouté cette discussion, et je dois dire que je m'accorde entièrement avec l'honorable député qui s'est opposé au rapport soumis par l'honorable député de Cardwell (M. White).

Je n'ai entendu aucune autre raison que celle-ci en faveur de changement demandé ; quand l'édition quotidienne est envoyée aux journaux, ceux-ci ne reçoivent pas en même temps l'index, et à la fin de la session ils se trouvent en possession de feuilles non reliées, qui ne peuvent leur rendre le même service que le volume relié, muni d'un index. La difficulté peut être surmontée très facilement.

Je vois que, d'après un membre du comité, qu'il faudrait, pour les besoins de la presse, 500 volumes reliés, comprenant le rapport complet des débats, y compris l'index, et prêts à être placés en bibliothèques. En même temps, les raisons présentées par l'honorable député d'Elgin me frappent par leur grand fond de sens commun. Les volumes reliés ne sont distribués que tard dans l'été. Les questions discutées sont des sujets d'actualité seulement durant la session du parlement et pendant une très courte période après la session ; du moins, c'est ce que l'on peut dire de la plus grande partie de ces questions.

Il est de la plus grande importance que la presse reçoive les débats au long et qu'il lui soit adressés, dans leur caractère officiel, au cours de la discussion. Et qu'est-ce qui s'opposerait à cela ?

On dit que quelques-uns des discours imprimés alors, sont publiés sous une forme incorrecte. Or, je dois dire, en fa-